

## Découvertes...

### À voir

**Le parc municipal**

**L'oppidum de Bassanel**

**Le lac de Jouarres**

**Le musée archéologique :**

Durant l'année, sur rendez-vous et tous les samedis de 15h à 18h30  
En juillet, août et début septembre, de 10h à 12h et de 15h à 18h30.  
04 68 91 25 24 ou  
04 68 91 26 41

### À déguster

**Domaine Aimé**

04 68 91 14 10

**Domaine Bessieu**

04 68 91 21 15

**Les Celliers d'Onairac**

04 68 91 42 36



## Des murailles à Miraille

Situé au nord d'Olonzac et serpentant sur la colline éponyme, le chemin de Miraille domine la plaine viticole ponctuée par les villages alentours (Oupia, Beaufort, Azillanet, Cessero...). Il offre un vaste panorama du territoire avec la pierre du Tourril, la serre d'Oupia, les Mourels, la Montagne Noire, l'Alaric, le pic de Bugarach, les Pyrénées... Est-ce en référence au terme occitan *mirrar*, « regarder, observer », que le Miraille désigne ce point de vue, ce site d'observation ?

A moins que ce nom ne fasse allusion à la pierre sèche... Dans les actes notariés des XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, en Languedoc-Roussillon mais aussi en Provence, le terme français de « muraille », en occitan *muralha*, définit indistinctement les murs de soutènements de terrasses, les murs de clôture de parcelles, les murs d'empierrement. L'appellation Miraille évoque peut-être cet environnement de murets en pierre sèche.

### ■ Géologie et viticulture

Le sol est de nature argilo-calcaire, de profondeur moyenne à faible selon la position de la parcelle dans le relief. Le sol se caractérise par la présence d'éclats calcaires qui permet notamment un réchauffement rapide du sol au printemps et confère une certaine précocité à la vendange.

Le cépage majoritaire sur ce secteur est le grenache noir : traditionnel en Languedoc, il est particulièrement adapté à ce type de sol. Très vigoureux, il résiste assez bien aux étés secs même sur les sols superficiels. Sa production limitée (45hl/ha) permet d'obtenir des vins fruités. La vigne occupe la totalité de la plaine entrecoupée par des haies d'arbres et des terres vierges provenant d'arrachages récents. Sur les coteaux, la vigne est encore présente car le terrain est facile d'accès. Les hauteurs sont couvertes de feuillus et résineux. Plus au nord, sur les Mourels, la vigne occupe moins l'espace. Elle est remplacée par des bois alors qu'au pied de ces coteaux, on peut apercevoir les vestiges de l'église Saint-Martin.

La technique de la pierre sèche résulte d'un savoir-faire empirique, transmis de génération en génération. Les constructions en pierre sèche s'effectuent sans aucun liant ni façonnage des pierres. Leur construction est simple et résistante.

Le matériau était récupéré à proximité sur les terrains de pacage, les champs de cultures et les parcelles de vignes. Une fois les champs épierrés, le matériau était réutilisé sous forme de murets. Ils constituent des limites de parcelles, parfois des terrasses selon le dénivelé.

Ces pierres étaient également employées dans la construction de cabanes de vigneron, garennes et capitelles. Parce qu'il montre la diversité des constructions en pierre sèche, le sentier de Miraille témoigne de notre passé, des usages anciens et montre les richesses de ce patrimoine local.

### ■ Les noms des abris en pierre sèche

Les noms donnés aux abris en pierre sèche sont nombreux et variés. Ils sont, pour la plupart, issus des langues régionales et généralement francisés. Les appellations génériques, « cabane » ou « cabane en pierre sèche » s'appliquent à ces constructions modestes, indépendamment des lieux où elles se trouvent. Les appellations vernaculaires « caselle, capitelle, cadole, baraque » sont employées par les bâtisseurs et utilisateurs des édifices. Elles ont pour caractéristique de couvrir une aire plus ou moins limitée. Les appellations savantes témoignent de l'intérêt que portent les érudits à ces édifices

qu'ils considèrent en objets archéologiques parfois détachés de leur cadre authentique et de leur contexte historique.

L'exemple de choix est le mot « borie » qui synthétise la variété des termes existant en Provence. Les appellations fantaisistes rassemblent des termes impropres, parfois des termes réservés à des bâtiments plus élevés : « granges, mas, masets » ; des termes familiers affectueux « pastourelle, capeline » ou des termes humoristiques « chambrettes, nichettes », ... Les appellations fonctionnelles décrivent la destination des édifices : « agachon » pour affût, « aigurer » pour citerne, « galinière » pour poulailler... Dans ces derniers cas, les appellations s'appliquent, également, à des constructions maçonnées.

### ■ La cabane du vigneron

Le vigneron y entpose des outils, du matériel, il peut également s'y reposer ou s'y mettre à l'abri. Sa construction, simple, rappelle celle des capitelles mais elle est pas systématiquement en pierre sèche.



## Pays Haut Languedoc et Vignobles Tourisme et Patrimoine



## De la vigne au vin Olonzac

Un territoire de projets

### Renseignements

**Mairie**

Tél. 04 68 91 20 11

**Point information tourisme**

Tél. 04 68 48 49 32

**Office du Tourisme**

Intercommunal le Minervois Tél./

fax : 04 68 91 81 43

minervois.accueil@orange.fr

www.leminervois.com

www.minerve-tourisme.com

www.haut-languedoc-vignobles.com

**Hébergement et restauration  
sont proposés sur place.**



